

# Impressions du Cameroun (Crédits à moyen et long termes pour l'agriculture)

BIM n° 21 – 01 juin 1999  
Geneviève NGUYEN

*Revenant d'une courte mission dans la région de Garoua au Nord Cameroun, je voudrais profiter de ce bulletin d'info pour partager avec vous mes impressions et interrogations par rapport à l'offre de crédits à moyen et long terme destinés au financement des activités agricoles, dans un contexte de désengagement de l'Etat.*

Il a été beaucoup question ces derniers temps des relations entre la microfinance et l'Etat (voir article dans Le Monde Diplomatique du mois d'avril 1999), et de l'impact de la microfinance sur le développement : la microfinance a-t-elle un impact réel sur le développement économique, mesurable par exemple au travers de l'augmentation du stock de capital des ménages ou encore de la productivité du travail ? En dehors du financement classique de la trésorerie des ménages, la microfinance peut-elle, par exemple, prendre en charge l'acquisition de moyens de production agricole, qui nécessiterait des crédits plus importants à moyen et long terme et plus risqués ?

L'expérience des Provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun est à ce titre intéressante. L'économie de ces deux provinces est basée essentiellement sur la culture de céréales pour l'autoconsommation et la culture de rente du coton. La filière coton a été jusqu'à présent fortement encadrée par l'Etat au travers de la Sodécoton, qui fournit crédits et services d'appui (vulgarisation de packages techniques, collecte et commercialisation de la récolte). Le Cameroun étant soumis à un programme d'ajustement structurel, l'avenir de la Sodécoton est aujourd'hui remis en cause.

Or des discussions avec des agriculteurs, du personnel de la Sodécoton, et des représentants des banques et de systèmes de microfinancement (Coopec, Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées, Mutuelles Communautaires de Croissances ou MC2), montrent la très forte dépendance des économies familiales vis-à-vis de la Sodécoton, et les risques importants de fragilisation de toute l'économie qui peuvent découler d'une telle relation de dépendance.

La Sodécoton reste actuellement la principale, voire l'unique source de financement pour les producteurs : les banques existantes concentrent leurs activités aux zones urbaines et ont clairement exprimés leur réticence à étendre leurs activités au monde rural (« c'est un métier pour lequel nous ne disposons pas de compétences ») ; les systèmes de microfinancement semi-formels (plutôt récents) comme informels ont des activités relativement limitées (ressources limitées, plafonnement des crédits à 25 000/30 000 FCFA...). La pratique d'activités non-

agricoles en saison sèche étant peu répandue, le paiement de la récolte du coton entre janvier et juin par la Sodécoton représente la principale entrée d'argent dans l'année pour un ménage rural. Mais face à la rareté des possibilités d'épargne sûres, l'argent du coton est généralement vite englouti dans les dépenses « sociales » (fêtes, et habillement). Le financement de la campagne agricole (achat d'engrais, de pesticides, et de produits vétérinaires, et location de main-d'œuvre agricole), comme l'acquisition d'équipements agricoles (charrue, charrette bovine...) ne peut ainsi se faire que via la Sodécoton. Les risques pour cette dernière sont minimum (filière fortement encadrée, système de remboursement parfaitement sécurisé grâce à des prélèvements à la base au moment de la vente du coton).

Mais la Sodécoton est aujourd'hui amenée à restreindre ses crédits au coton uniquement (des crédits intrants vivriers sont accordés mais sous condition et souvent trop tard, passage probable à la vente directe des engrais pour le vivier) et sur le court terme (réduction de la durée du crédit à l'équipement à 2 ans entraînant des problèmes de remboursement d'échéances trop élevées). Dans le même temps, la culture du coton est fortement concurrencée sur le plan de la main-d'œuvre et des intrants par la culture du vivrier, en raison de la demande alimentaire croissante. Des constats sont ainsi faits de nombreux détournements des intrants destinés au coton sur le vivrier, provoquant une diminution des rendements du coton et donc des revenus monétaires. Les ménages tendent ensuite à demander des petits crédits auprès des systèmes semi-formels pour réaliser les achats traditionnellement couverts par les revenus du coton ou pour financer l'intensification de la culture vivrière autoconsommée. Le remboursement de ces derniers pose alors souvent problèmes, car il repose sur les revenus du coton qui soit arrivent en retard, soit ne sont pas suffisants.

Dans un tel contexte, de nombreuses questions demeurent quant aux conséquences d'un désengagement trop brutal d'un Etat, qui a été jusqu'à présent fortement impliqué dans le fonctionnement de l'économie. La majorité des systèmes de microfinancement existants sont au stade de l'expérimentation. Les conditions pour assurer un développement durable de ces systèmes ne sont actuellement pas réunies.

L'économie reste peu diversifiée. Le cadre juridique et réglementaire ne reconnaît que les institutions de type bancaire ou coopératif. Le fonctionnement de systèmes de microfinancement reste encore trop imbriqué à celui de la Sodécoton. Les banques pratiquent toutes une politique très malthusienne, qui se justifie malgré tout dans le contexte actuel. Comment le financement d'une économie fortement agricole peut-il alors être pris en charge ? Par quelles institutions ?